

CREER ET REUTILISER SON DUME

DUME

Objectifs

Créer l'enjeu de répondre avec un DUME
Créer , réutiliser ou fusionner son DUME
Utiliser les avantages du DUME sur les profils acheteurs

Public Visé

Artisan et salarié du bâtiment; toute personne en charge des candidatures aux marchés publics

Durée

8.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Connaître les informations essentielles de son entreprise : SIRETR, Chiffre d'affaires, effectifs
Comprendre , lire et écrire le français
Disposer d'un ordinateur portable

Parcours pédagogique

- 1/ Connaître les Principes de base du DUME (Document Unique de Marché Européen)
 - DUME et notion de eDUME
 - Cadre juridique
 - Les obligations depuis 2018
- 2/ Saisie en ligne du DUME sur la plateforme Chorus Pro : décryptage des différentes parties
 - Partie I : informations concernant la procédure de passation
 - Partie II : informations concernant l'opérateur économique
 - Partie III : Motifs d'exclusion
 - Partie IV : Critères de sélection
- 3/ Informations complémentaires
 - Quels documents complémentaires fournir ?
 - Cas de la cotraitance et de la sous-traitance
 - Fourniture des preuves
 - La signature électronique
- 4/ Mise en pratique et saisie en ligne
 - Créer une ébauche de son DUME détaillé et récupérer les fichiers pdf et XML (autonome)
 - Réutiliser son DUME sur 1 profil acheteur (accompagné)
 - Fusionner son DUME avec celui de l'acheteur (accompagné)
 - Répondre à un DUME simplifié (accompagné)

Objectifs pédagogiques

Créer l'enjeu de répondre avec un DUME
Créer , réutiliser ou fusionner son DUME
Utiliser les avantages du DUME sur les profils acheteurs

Méthodes et moyens pédagogiques

La formation sera proposée à l'aide d'un support visuel Power Point et une connexion en parallèle à la plateforme dume.Chorus-Pro.gov.fr pour les mises en pratique.

Les apprenants seront invités également à effectuer les manipulations sur leurs propres ordinateurs. l'ensemble des supports seront transmis en

CTFFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

téléchargement en fin de session.

Qualification Intervenant(e)(s)

formateur certifié

Méthodes et modalités d'évaluation

En cours de formation : mises en application avec correction immédiate. QCM de vérification des acquis

Modalités d'Accessibilité

Personne en situation de handicap : l'entreprise doit en informer le CTFPA 15 jours avant le début de la formation.

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31